



Compte-rendu du Conseil d'école du 15 mars 2018

Présents :

Parents élus : Mmes Barras, Dias, Milliasseau, Odon-Vigne, Morsky-Fortin, M. Micolle.

Mairie : Mmes Manouvrier, Vidon. M. Tournier (Maire)

Enseignants : Mmes Charles, Ruby, Bernard, Belcastro, Manouvrier, M. Bel.

Excusé : M. Moutard Inspecteur de l'Education Nationale s'excuse de son absence.

M. Paviot (DDEN) s'excuse également, retenu sur un autre conseil d'école

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

Rentrée 2018 :

Prévisions d'effectifs : 136 enfants. 17 PS, 17 MS, 16 GS, 14 CP, 14 CE1, 16 CE2, 21 CM1 et 21 CM2.

Nous échangeons en étroite collaboration avec la mairie, pour mettre à jour de façon fiable les effectifs pour la rentrée 2018.

Les demandes de dérogations sont étudiées conjointement (école-mairie) au cas par cas.

Inscriptions :

- en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet aux familles un certificat d'inscription scolaire.

- à l'école : se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription.

Organisation de l'école

★ RASED :

Mme MICOLLE (maître E) intervient depuis novembre, tous les lundis (ou mardis) et jeudis de 8h30 à 9h30, (jusqu'en avril). Elle accompagne un petit groupe d'élèves cycle 2 (CP), en lecture. Elle poursuivra probablement ses interventions auprès d'élèves de CP au mois de mai.

Mme RAVET (psychologue scolaire) intervient en suivi auprès d'élèves à la demande des parents, en conseil lors d'équipes éducatives et en bilan. L'intervention de la psychologue scolaire auprès des élèves ne se fait qu'à la demande des parents et une fois leur accord donné.

Nous rappelons qu'il n'y a pas de secteurs prioritaires par rapport à d'autres pour l'intervention du RASED. Les interventions se font en fonction des demandes d'aide des équipes enseignantes tout au long de l'année.

- ★ Visite de **l'infirmière scolaire** les 8, 9 et 11 janvier pour les GS. Vérification des vaccins, bilan visuel, auditif, éventuel retard et/ou trouble de langage oral et écrit, examen bio métrique (poids, taille).
- ★ La classe de CP/CE1 a bénéficié d'une intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène de vie.
- ★ Les CM2 n'auront pas de visite médicale car ils seront vus en 6^{ème} au collège mais en revanche, ils bénéficieront d'une intervention sur la puberté en juin.

- ★ Visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour les PS . Nous ne savons pas si les PS seront vus par la PMI cette année. La PMI me tiendra au courant.

Projets

- ★ Les 4 classes élémentaires pratiquent la musique 1 séance/semaine de mars à fin juin (financé par la communauté de communes) sur le thème des English Songs (chansons anglophones, rythme, tempo, écoute...). Au terme de ce cycle, ils présenteront leur travail aux familles lors de la fête de fin d'année vendredi 29 juin.

- ★ Les 2 classes de maternelle ont bénéficié d'une intervention musique avec des idées de prolongement, le 26 février (par le biais de la communauté de communes).

- ★ Les classes CE2/CM1, CM2 se sont rendus à Optevoz pour une rencontre inter classes en lutte le 23 novembre (transport financé par le sou des écoles).
- ★ Les classes CP/CE1 et CE1/CE2 ont débuté leur cycle de 10 séances à la piscine de St Vulbas mardi 13 mars jusqu'au 12 juin (financé par le sou des écoles).
- ★ Les CP/CE1 et CE1/CE2 ont 3 sorties prévues dans leur village de Courtenay avec un animateur de la Maison du Patrimoine de Hières s/Amby sur le thème « Patrimoine et Photographie ». + une sortie à Montalieu pour échanger leurs travaux avec d'autres classes et assister à un spectacle. Une exposition finalisant leur travail sera proposée ensuite aux familles.(financé par la Communauté de Communes).
- ★ Toute l'école renouvellera une semaine consacrée à la formation « Apprendre à porter secours » menée par les enseignants au mois de Mai.
- ★ Les CE2/CM1 (+ 2 élèves de CM2 n'ayant pas validé leur ASSN l'année dernière) se rendront à la piscine de Montalieu-Vercieu les vendredis du 18 mai au 29 juin (7 séances). (financé par la communauté de communes pour le transport et par le sou des écoles pour les interventions piscine).
- ★ Les Maternelles se rendront à la ferme de Lhuis le 7 juin. Ils travailleront sur le thème de de la découverte du vivant (financé par le sou des écoles)
- ★ Les CM2 et les CP/CE1 se rendront chez leurs correspondants le 24 mai à Optevoz (pour un échange et partage autour de la danse) et à Bouvesse (échange autour des jeux) (financé par le sou des écoles)
- ★ Les CE2 et les CM2 devraient bénéficier de l'intervention des gendarmes de Montalieu pour les sensibiliser à l'attitude du bon piéton (permis piéton CE2) et de la bonne utilisation d'Internet (permis Internet CM2)
- ★ Jeux de sociétés : Cette année, toutes les classes ont travaillé sur les jeux de société (apprendre en jouant + vivre ensemble). De nombreux achats de jeux ont été réalisés (jeux de cour et jeux de société). Des ateliers jeux sont réalisés en classe. Une journée Kaplas a eu lieu le 5 décembre pour toutes les classes. Des achats de Kaplas ont été réalisés et sont réutilisés très fréquemment. Une soirée jeux sera proposée le 22 mai aux parents afin que ceux-ci jouent avec leurs enfants. (financé par le sou des écoles)
- ★ Course « La ronde des couleurs » dimanche 3 juin : Un cycle endurance est mené à l'école pour préparer les enfants à courir longtemps et régulièrement. Les enfants désirant participer à cette course s'inscrivent auprès de leur enseignant qui transmet ensuite les inscriptions à l'association. Puis ils sont sous la responsabilité de leurs parents le jour de la course. Une récompense financière est ensuite attribuée à l'école la plus représentée ce jour.

Budget remplacement de livres

Suite aux nouveaux programmes mis en place à la rentrée 2016, un budget pour renouveler certains livres d'élèves peut-il de nouveau être alloué ?

- L'année dernière, comme l'année précédente, 500 € ont été attribués pour l'achat de livres CE2. L'équipe enseignante souhaiterait renouveler les livres pour les CM1 et CM2. (dernière tranche de subvention demandée)

Réponse : 500 Euros seront attribués pour ces achats de manuels.

Sécurité et qualité de l'air intérieur au sein de l'école

Une étude sur la qualité de l'air intérieur a été menée au sein de l'école à la demande du Ministère de l'environnement et du développement durable.

Le bilan est positif.

Elle sera renouvelée tous les 7 ans. Le dossier est consultable en mairie.

M. Lefevre en est le référent.

Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école

- L'équipe enseignante renouvelle sa demande d'installation d'un chalet / local pour entreposer les vélos et le matériel de sport.

Réponse : La dalle a été posée. Le chalet a été commandé.

- Serait-il possible de refaire le coin pelouse côté maternelle afin de le niveler et de pouvoir l'utiliser en toute sécurité ?

Réponse : Les travaux sont reportés à l'automne prochain.

- **Sécurisation du trajet piétons Chanizieu / Ecole**

Réponse : Une réflexion sera menée au prochain conseil municipal (étude de faisabilité + financement) Cette réflexion concernera également le parcours Le Brocquet – Ecole.

Questions diverses

- Les bacs de plantation ont été utilisés par les CP/CE1 et les maternelles l'année dernière. Pourront-ils être décalés du futur local ? Et de nouveau remplis ?

Réponse : ce sera fait.

- **Amélioration du logiciel d'inscription cantine / garderie :**

Comment inscrire un enfant à la cantine sans passer par le logiciel ?

Pourquoi le pictogramme du logiciel « enfant absent » n'est-il pas utilisé ?

Plusieurs parents rencontrent des problèmes de désinscription à la cantine pendant les vacances ou le week-end.

Réponse : Un règlement plus précis sur le fonctionnement des inscriptions/désinscriptions à la cantine sera communiqué aux familles.

- **Les 2 cars scolaires seront-ils maintenus l'an prochain ?**

Réponse : Probablement un seul car fera le ramassage scolaire, ce d'ici la fin de l'année scolaire. Actuellement, le trajet est à l'étude. Les parents seront rapidement informés des nouveaux horaires et du nouveau parcours.

- Les récréations sont parfois assez courtes.

Réponse : Elles sont d'une durée de 30 minutes pour le cycle 1, de 15 minutes pour le cycle 2 et 3 environ. (habillage compris). Ces horaires sont respectés. Les temps de récréation n'ont pas été modifiés. La notion de durée peut être subjective selon l'activité de l'enfant et quelquefois la météo ne permet de rester trop longtemps dehors. De plus de nombreux jeux de cour sont proposés aux enfants (ballons, billes, flêchettes, quilles finlandaises)

- **Pendant la pause méridienne, les enfants sont souvent rappelés à l'ordre pour rester calmes et ne pas faire de bruit. Peut-on proposer des « jeux actifs » ?**

Réponse : Les enfants disposent de nombreux jeux de cour pendant ce temps. Les plus grands sont en récréation pendant le premier service des plus jeunes et après leur service. Cependant, selon la météo, ils sont au chaud et/ou à l'abri dans la salle de motricité dans laquelle ils peuvent jouer, mais à des jeux plus calmes.

- **Apprentissage du portugais, arabe, ou turc ?**

Réponse : Chaque année, le Ministère de l'Education Nationale propose des cours de langues étrangères (arabe, portugais ou turc) en dehors du temps scolaire et dans un autre établissement que Courtenay (Courtenay n'ayant pas assez d'élèves intéressés) à partir du CE1, pour tous les enfants quelle que soit leur origine.

L'équipe enseignante remercie pour leur engagement :

La mairie : plus particulièrement pour leur efficacité dans le déneigement des cours et des parkings

Les parents d'élèves délégués

Le sou des écoles

**Date du prochain conseil d'école :
Jeudi 12 Juin 2018 à 18h00**